

Trois jeudis B.V.A.M sont au programme des communes de la C.C.A.M, l'été prochain

Le conseil communautaire s'est réuni le 26 Janvier en session ordinaire à La Boulaye, à la salle des fêtes sous la présidence de M. Christian Gillot. Parmi les points abordés :

Les délégués communautaires ont validé les candidatures de Mesvres, Saint-Eugène et St-Symphorien de Marmagne pour l'organisation de trois jeudis B.V.A.M cet été.

Ces animations estivales, réalisées avec l'aide de l'Office de Tourisme Beuvray Vallées d'Arroux Mesvres mettent en avant les valeurs traditionnelles autour de la convivialité, la culture, la musique, la gastronomie, les produits du terroir et l'artisanat local.

Les manifestations ont traditionnellement lieu chaque jeudi entre le 1er juillet et le

31 août. Cette année la C.C.A.M bénéficie de 3 jeudis. Les dates retenues pour les communes de la C.C.A.M sont: Mesvres : le 14 Juillet, Saint-Eugène : le 21 Août, Saint Symphorien le 25 Août.

Ensuite, le Schéma de Cohérence Territoriale (S.C.O.T) est un document d'urbanisme qui fixe à l'échelle d'un groupement de communes les grandes orientations de l'organisation du territoire. Il fixe notamment des objectifs en matière d'habitat, de transports, de mixité sociale, de développement économique... En 2010 le Comité Syndical a acté de la prise en charge de la compétence S.C.O.T par le Syndicat Mixte du Pays de l'Autunois Morvan pour l'ensemble de son territoire. Il a donc été demandé aux communautés

de communes membres d'intégrer cette compétence dans leurs statuts. Christian Gillot a rappelé que pour cela, les communes de la C.C.A.M. sont appelées à délibérer rapidement car le Préfet doit prendre l'arrêté définissant les nouveaux statuts avant le transfert de la compétence au Pays. La C.C.A.M doit délibérer au Conseil Communautaire prévu le 30 mars.

Enfin, Bernard Labrosse, Vice-Président de la C.C.A.M a informé que la rentrée scolaire de septembre 2011 serait difficile. La Commune de Toulon s'est vue annoncée une fermeture de classe suite à une diminution des effectifs. Aujourd'hui, il est très difficile d'avoir les données réelles sur la carte scolaire.